



SHERBROOKE A3

L'herbier de 200 000 espèces est menacé à l'Université



Bourassa songe à soumettre sa propre vision de la souveraineté

Frédéric TREMBLAY Bruxelles (PC)

Le premier ministre Robert Bourassa songe à soumettre aux Québécois, par voie référendaire, une formule d'États souverains associés inspirée du modèle de la Communauté économique européenne, si jamais les offres fédérales attendues pour renouveler le fédéralisme canadien ne s'avéraient pas acceptables.

C'est au sortir d'une rencontre, hier à Bruxelles, avec une vingtaine de membres du Parlement européen, que le premier ministre Bourassa a avancé cette idée devant les journalistes québécois.

Le premier ministre s'est référé à la question qu'il avait proposée pour le référendum de 1980, et dont il pourrait bien s'inspirer en 1992.

La proposition de M. Bourassa, se rappelle-t-il, était de demander aux Québécois: «Voulez-vous remplacer l'ordre constitutionnel existant par l'existence de deux États souverains

bellé de la loi 150). M. Parizeau va dire non. M. Parizeau va dire: il ne faut pas d'union économique basée sur une forme de structure politique. Il va probablement dire ça. Mais il

plans économique et politique, mais elle pourrait emprunter certains éléments du système de la Communauté économique européenne.

«On ne peut pas dire que la situation européenne est analogue à celle du Canada, mais sur le plan de la mécanique, de la fonction, sur le plan de l'évolution des institutions, c'est clair qu'on peut tirer de l'exemple européen des leçons intéressantes pour la solution de la crise constitutionnelle québécoise», a suggéré le premier ministre.

M. Bourassa se dit à la recherche «d'une formule, une solution qui permettrait aux Québécois de s'affirmer comme peuple avec son identité propre, dans un ensemble, dans une structure qui lui assure une sécurité économique de même que le partage d'objectifs communs».

Confusion... et dérision — B1

associés dans une union économique, responsables à un parlement élu au suffrage universel?»

Une question référendaire s'apparentant à celle-ci pourrait même être compatible avec le libellé de la loi 150, a laissé entendre le premier ministre, ce qui lui éviterait l'odieuse d'amender le texte de loi, ou plus simplement de l'abroger.

«Une question comme celle-là, il faudrait savoir si elle respecte (le li-

n'a pas toujours raison», a commenté M. Bourassa, ne laissant tomber qu'au compte-gouttes les détails de son projet.

La loi 150 sur l'avenir constitutionnel du Québec oblige le gouvernement à tenir un référendum sur la souveraineté en octobre 1992.

Le premier ministre Bourassa n'a guère fourni de détails sur ce que serait plus exactement cette formule d'États souverains associés sur les

La photo sur un permis de conduire de six ans

Quebec (PC)

Les permis de conduire comporteront une photographie du détenteur à compter de la fin de 1993, a annoncé hier le ministre des Transports, Sam Elkas, dans un communiqué.

A partir de ce moment, la durée de la validité du permis de conduire sera prolongée à six ans.

En faisant part de cette nouvelle mesure, le ministre a précisé les objectifs de cette réforme: un accès plus facile au fichier central des conducteurs, une plus grande protection contre les fraudes et les falsifications et une identification plus fiable des conducteurs.

Le permis avec photographie sera plastifié et comportera un dispositif de saisie électronique (code à bâtonnet) et des composantes de sécurité, notamment un motif de fond et l'utilisation d'encre ultraviolet.

C'est toujours la Société de l'assurance automobile qui délivrera le nouveau permis de conduire. Afin d'assurer la rapidité, la qualité et l'accessibilité du service à la clientèle, la prise de photographie et l'émission de ce permis seront décentralisées.

La Société compte utiliser son réseau de centres de service et de mandataires répartis sur l'ensemble du territoire québécois afin de réaliser cette opération.

Deux ans après l'entrée en vigueur de cette disposition, tous les titulaires d'un permis de conduire (plus de quatre millions) seront en possession d'un permis avec photographie.

Le coût moyen pour la production de ce nouveau permis sera d'environ six dollars. Le ministre Elkas a précisé qu'il soumettra un projet de législation qui interdira toute autre forme d'utilisation, et ce, afin de s'assurer que le permis avec photographie ne serve qu'à des fins d'application du code de la sécurité routière.

M. Elkas a tenu à signaler que le Québec, en introduisant cette réforme, rejoint tous les États américains et la majorité des provinces canadiennes qui ont déjà le permis de conduire avec photographie.

GATT B2

Les agriculteurs préparent une manif monstre

AÉROPORT A5

La station d'information de vol pourrait fermer

GESTION A6

St-Nicéphore dénonce le rapport du ministère

ÉCONOMIE C1

Libre-échange: le Canada écoeuré de l'agressivité des États-Unis

TABLOID SPORTS

Gary Carter signe enfin avec les Expos



Accident: une fin de saison abrupte pour la fondeuse Marie-Andrée Masson

MÉTÉO A2

(38e jour de l'année)

Neige: - 4 à - 16 C
Lever du soleil: 7h02
Coucher du soleil: 17h01
Demain: neige

UN AVION MILITAIRE S'ÉCRASE SUR UN COMPLEXE HÔTELIER



Un appareil Hercules C-130 de la Garde nationale de l'État du Kentucky, dans l'Indiana, s'est écrasé sur un motel et un restaurant, hier en fin d'avant-midi, faisant 16 morts et 19 blessés. L'avion, qui a été réduit

en cendres, effectuait des manoeuvres d'entraînement avec cinq personnes à bord. NOS INFORMATIONS EN PAGE C6.

L'école primaire Sainte-Famille enseigne même la lecture aux parents analphabètes

Marco FORTIER Sherbrooke

Bien avant le présent débat sur le «rôle social» des maisons d'enseignement, l'école primaire Sainte-Famille, dans l'est de Sherbrooke, a instauré ni plus ni moins qu'un programme «fourre-tout», prenant en charge toutes les facettes du développement de ses élèves et même... des parents.

«De nos jours, l'école est obligée de faire du social», soutient le directeur de Sainte-Famille, Patrick Daganau.

Dès son arrivée à la direction en 1985, M. Daganau a mis en branle une série de programmes sociaux destinés aux élèves: une armée de bénévoles et d'éducateurs spécialisés les aide à faire leurs devoirs après les classes, soutient les enfants de familles monoparentales, dépiste les enfants maltraités et les réfère aux autorités... On tente même d'apprendre à lire aux parents analphabètes!

En outre, la collation aux céréales est fournie tous les matins aux élèves affamés, grâce aux dons d'un restaurateur sherbrookoise.

Plusieurs écoles de la région offrent des services semblables à ceux mis de l'avant à l'école Sainte-Famille. Mais l'établissement situé coin Papineau et 8e Avenue nord semble le seul, selon diverses sources contactées par La Tribune, à offrir un «programme fourre-tout» aussi complet.

Le projet éducatif de l'école Sainte-Famille s'inspire de «l'approche systémique», qui dit que «l'enfant est un tout indivisible»: s'il est malheureux à la maison, il le sera aussi en classe et ça se reflétera sur sa performance académique.

«Dès lors, il faut tout mettre en oeuvre pour assurer l'épanouissement de l'enfant», soutient Patrick Daganau.

Pour mener à bien son projet, le directeur s'est assuré d'une collaboration étroite avec plusieurs organisations locales. L'Université et

le Collège de Sherbrooke fournissent notamment 34 stagiaires en enseignement, service social, psycho-éducation... «On ne les laisse pas moisir à côté des enseignants réguliers. Tous les stagiaires ont un rôle bien précis à assumer», dit M. Daganau.

Le CLSC Gaston-Lessard a aus-

Bien des raisons de faire les devoirs à... l'école — A3

si sa part dans l'approche «systémique» en vigueur à Sainte-Famille. Le CLSC a identifié les enfants provenant de familles monoparentales, ceux qui ont une mauvaise santé, etc. Des spécialistes de Gaston-Lessard collaborent régulièrement avec l'école pour aider les

enfants et leurs parents à mieux gérer leur santé.

La Maison Alpha, un organisme voué à la lutte à l'analphabétisme, apporte aussi un soutien aux parents qui ne savent pas lire ou écrire. D'autres groupes tels la Direction de la protection de la jeunesse, le Centre des services sociaux de l'Estrie ou l'Office des personnes handicapées du Québec, entre autres, collaborent aussi à la mission «globale» de l'école Sainte-Famille.

Un guide remis aux parents et aux enseignants énonce notamment les droits de l'enfant, qui vont du droit à «l'amour», à la «compréhension», jusqu'à celui à une «alimentation saine». On précise également les trois rôles que s'est donnés l'école Sainte-Famille: rôle social, d'éducation et d'instruction.

Grosse commande... A-t-on encore le temps d'enseigner aux enfants à lire et à écrire? «Aucun doute là-dessus!» répond spontanément Patrick Daganau.

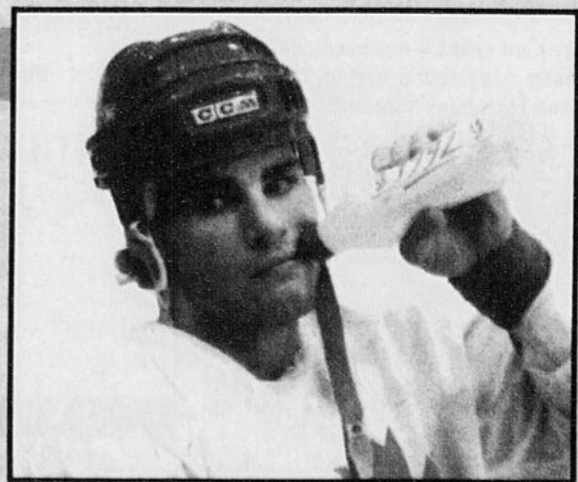
Aux Jeux d'Albertville... Aux Jeux d'Albertville...

Annie garde les pieds sur terre... mais ne fait pas de tourisme!

UNE RENCONTRE AVEC ANNIE PERREAULT (D2)

Lindros a répondu au p'tit message des patineurs: c'est non!

LA CHRONIQUE D'YVON DEBLOIS (D1)



La bonne nouvelle
Bonne fête tout le monde!

Eh oui: 7 février 1992, c'est aujourd'hui notre bicentenaire. Il y a exactement 200 ans, en l'an de grâce 1792, sous le règne de George III, dans ce premier parlement québécois qui ne compte que quelques mois d'existence, le lieutenant-gouverneur du temps, Alured Clarke, dépose la proclamation qui devait donner naissance aux Cantons de l'Est. On y autorisait alors la concession des terres et l'implantation des colons.

D'un immense territoire couvrant 16 000 kilomètres carrés, plus vaste que certains pays, comme le Liban ou la Jamaïque, mais alors inhabitée, sont nées, d'abord timidement, des communautés qui, au fil des ans, ont pris un formidable essor. Sherbrooke, Granby, Drummondville, Victoriaville... tous ces villages, toutes ces villes marqués au sceau d'une dénomination la plupart du temps anglophone. La naissance des Cantons de l'Est, faut-il le rappeler, intervient 33 ans après la Conquête. Alors, noblesse oblige...

Néanmoins, ce n'est pas péché, pour nous tous et toutes qui habitons le défunt comté de Buckinghamshire, de se souhaiter aujourd'hui bonne fête... Après tout, un bicentenaire, ça n'arrive pas tous les jours.

DÉTAILS EN PAGE A3

EMPLOIS DU JOUR

Conseiller/ère lunettes

Code prof: 4155 #1673900
Exigences: bonne présentation/facilité d'expression/exp. dans la vente un atout
Salaire: 6.50\$/h + selon exp.
Fonctions: conseiller les clients sur le choix des lunettes/montures & verres.

Réceptionniste d'hôtel

Code prof: 4194 #1673634
Exigences: bilingue/belle présentation/travail de nuit
Salaire: 7.25\$/h
Fonctions: répondre au téléphone et recevoir les clients.

Technicien/ne en bureautique

Code prof: 4197 #1673596
Exigences: excellente conn. du Macintosh & ses logiciels/maîtrise du français écrit/conn. de l'anglais/exp. atout
Salaire: 10.00\$/h
Fonctions: travail général de bureau/informatique.

Ouvrier/ère élevage porcin

Code prof: 7187 #1674714
Exigences: exp. dans porcherie ou sur une ferme
Salaire: 300\$/sem. à discuter
Fonctions: s'occuper d'une maternité, nourrir les porcs, nettoyer la porcherie.

Couturier/ère

Code prof: 8553 #1672073
Exigences: avoir exp. en confection de draperies
Salaire: 6.50\$/h ou plus selon exp.
Fonctions: confectionner draperies, couvre-lits, coussins.

Le carton récupéré

plus tard aux maisons

NDLR - Contrairement à ce qui a été écrit hier, les Sherbrookoises ne peuvent pas déposer le carton dans les bacs et les cloches de récupération avant le 1er avril, précise Rosaire Baillargeon, le président de RB Inspection. Néanmoins, si un citoyen veut se débarrasser d'une forte quantité de carton, il peut, d'ici là, la déposer directement au centre de tri, situé au 1050 boulevard Queen.

LA QUOTIDIENNE

7 3 6 — 5 1 2 3

Les enfants ont bien des raisons de faire leurs devoirs à l'école et non à la maison

□ L'école Sainte-Famille offre depuis sept ans le service d'aide aux devoirs

Marco FORTIER Sherbrooke

Éric avait trois problèmes. Un: sa mère a quitté la maison. Deux: son père ne sait ni lire ni écrire. Trois: «Qui va m'aider à faire mes devoirs le soir?»

Aujourd'hui le jeune garçon, âgé de 9 ans, a résolu son dilemme. Les jours de semaine, après les heures de cours, l'école Sainte-Famille, qu'il fréquente, offre un «service de devoirs et leçons».

De 15 h à 17 h, une éducatrice reste à l'école pour aider les élèves qui peuvent difficilement étudier à la maison le soir. Ils sont une dizaine d'enfants qui, comme Éric, font leurs devoirs et leçons avant même de rentrer chez eux!

«Maintenant c'est moi qui aide mon père à lire», raconte fièrement le petit bonhomme.

Depuis sept ans, ce service de soutien aux élèves entre dans la philosophie de l'école Sainte-Famille, qui considère le système scolaire comme un «milieu de vie».

Un devoir pour l'école

«Il faut être à l'écoute des élèves. Un enfant qui a des problèmes à la maison en aura aussi à l'école. Et quand un jeune a des problèmes chez lui, l'école a le devoir de s'adapter pour l'aider», déclare le directeur de l'établissement, M. Patrick Daganand.

C'est pour cette raison qu'Éric, Valérie, Maryline et compagnie demeurent à l'école après le son de cloche de 15 h. Les jeunes sont toujours encadrés d'une personne qualifiée. Avant-hier, Anick Boucher, fraîchement diplômée de l'Université de Sherbrooke, aidait les élèves à faire leurs devoirs.

De plus, des enseignantes retraitées assurent un suivi, en dehors des heures de cours, auprès des élèves qui ont de graves difficultés à apprendre. Ça se passe au sous-sol de l'église, en face de l'école Sainte-Famille. Au moment du passage de La Tribune, le petit Yannick essayait de réaliser l'opération: 69 moins 1.

«J'suis pas capable», murmure-t-il...

La grosse misère. Yannick et les maths ne font pas bon ménage. Il a doublé trois fois sa première année du primaire. La deuxième année ne s'annonce guère mieux. Mais...

«A force de le faire travailler, à son rythme, on pourra au moins lui apprendre à se débrouiller pour le calcul de base», dit Soeur Honorine Prince, ex-directrice de l'école Sainte-Famille qui travaille désormais bénévolement avec les jeunes.

Pour sa part, Maryline, âgée de 7 ans, n'éprouve pas de difficulté particulière à étudier. Du moins quand elle reste après la classe pour

faire ses devoirs avec Anick Boucher. Parce qu'à la maison, alors là...

«À la maison, ma mère et moi on se chicanait tout le temps en faisant mes devoirs. Je lui parlais fort et elle n'aimait pas ça...» C'est que la maman de Maryline est très occupée. Elle doit faire le ménage, le lavage et le repassage et quand venait le temps d'aider sa fille pour ses leçons, «elle était très fatiguée puis elle avait mal à la tête», confie Maryline.

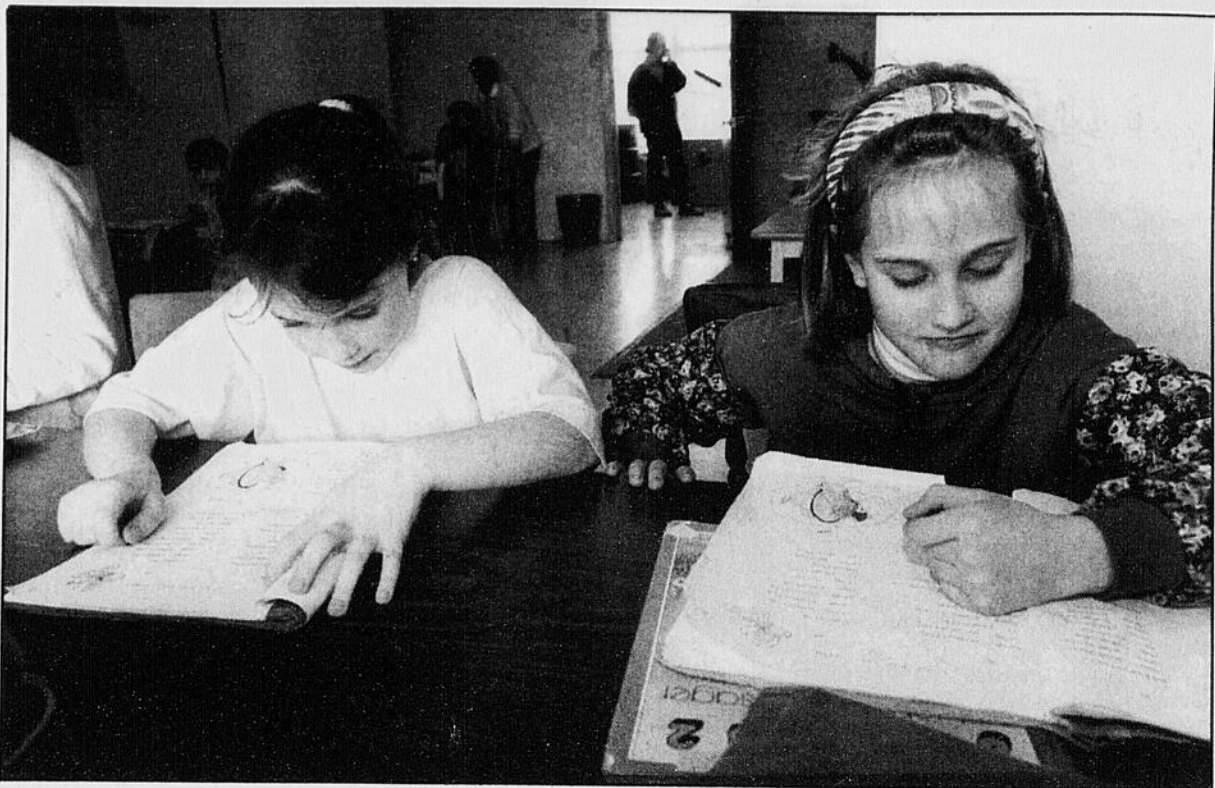
—Ton père ne peut pas t'aider?

—Mon père, ça fait longtemps

que je l'ai pas vu...

Son père et sa mère, ils sont divorcés.

—Parle-moi pas de ça, le divorce! laisse tomber l'amie de Maryline, Valérie, dont les parents sont aussi passés par là...



Maryline et son amie Valérie restent à l'école après les heures de cours pour faire leurs devoirs.

L'école Ste-Famille va jusqu'à prévenir le décrochage... avant la maternelle

Sherbrooke (MF)

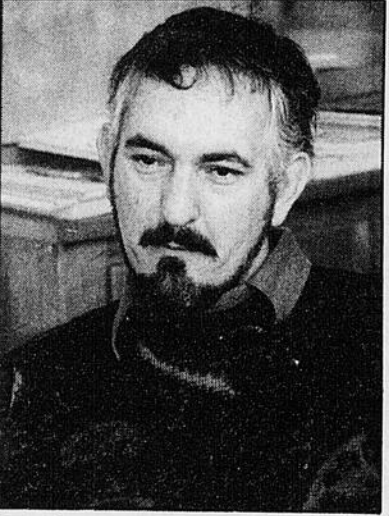
À l'école Sainte-Famille, on ne lése pas avec le décrochage scolaire. La direction a mis sur pied un programme qui vise à dépister les décrocheurs potentiels dès l'âge de trois ans, avant même leur entrée à la maternelle!

«Le décrochage coûte trop cher socialement. Il faut le prévenir le plus précocement possible», dit le directeur de Sainte-Famille, Patrick Daganand.

De concert avec le CLSC

Lui et son personnel ont donc lancé en 1987 un «service d'intégration précoce» (SIP), de concert avec le CLSC Gaston-Lessard. Le CLSC effectue un bilan de santé des enfants quand ils atteignent trois ans. Les infirmiers peuvent dès lors identifier les jeunes dont le développement intellectuel ou physique semble compromis.

Les parents des enfants identifiés sont alors invités à participer, sur une base volontaire, au SIP. Ce service prend place à l'école même, trois demi-journées par semaine.



Patrick Daganand, directeur de l'école Ste-Famille.

Des éducateurs spécialisés tentent de corriger des lacunes qui affectent les enfants.

L'aide vise également les parents qui, bien souvent, «ont les meilleures intentions au monde mais ne savent pas comment réagir dans certaines situations avec leur enfant», explique M. Daganand.

En outre, des stagiaires bénévoles, provenant notamment de l'Université de Sherbrooke, font des visites au domicile pour aider les parents «sur le terrain». La CSCS collabore au projet, que le directeur général de la commission scolaire, Gilles Taillon, qualifie de «très intéressant».

En plus de «l'intégration précoce», l'école Sainte-Famille pratique avec ardeur l'intégration des élèves handicapés, tant intellectuellement que physiquement. Les enfants handicapés suivent les mêmes cours que les enfants dits «normaux», mais des périodes sont consacrées exclusivement à eux, au cours desquelles les parents se joignent aux enseignants.

«Les enfants handicapés sont capables d'apprendre autant que les autres, dit Patrick Daganand. Notre approche consiste à dire: percevons-les comme intègres et tout va bien aller.»

«Quand un enfant a de la misère à communiquer, c'est à l'enseignant à aller le chercher, et non l'inverse...»

«Si l'école ne fait rien pour les élèves affamés, elle héritera des pots cassés»

□ Les propos du directeur général de la C.S. Morilac ne font pas l'unanimité

François GOUGEON Sherbrooke

«Si on dit que ce n'est pas notre affaire de s'occuper des enfants qui arrivent à l'école le ventre vide, qui va le faire? Je pense qu'il faut voir là une relation avec les échecs scolaires et le décrochage. Et au bout du compte, c'est de toute façon nous qui devons alors ramasser les pots cassés.»

Tout en disant qu'il «respecte parfaitement» la position exprimée au nom de son conseil des commissaires par le directeur général de Morilac, Guy Létourneau, le coordonnateur des travaux du Comité régional sur les milieux économiquement faibles, Réjean Duranleau, ne peut y souscrire.

«C'est vrai qu'en raison d'initiatives qui relèvent de ce qu'on peut appeler le domaine social (distribution de lait dans les écoles, campagne d'éducation sur le brosseage des dents et autres), on a grugé dans le temps autrefois réservé à l'enseignement pur, à la pédagogie. Mais c'est une question de philosophie, d'évolution: l'école, ce n'est plus comme il y a 20 ans. Il y a des choses qui se passent dans le milieu familial et qui concernent et qui affectent très directement les élèves à qui nous avons la mission de dispenser de l'enseignement. Devrait-on se fermer les yeux face à ces réalités en s'imaginant que d'autres répondront à ces besoins? Moi je pense, et toutes les autres commissions scolaires et les autres intervenants, saut Morilac, qu'on a une certaine responsabilité dans cela», a déclaré M. Duranleau, qui trouve par ailleurs «un peu forte» l'expression «fourre-tout» utilisé par M. Létourneau.

A tout événement, même s'il ne cache pas une «certaine surprise» face à la position adoptée par la Commission scolaire Morilac, M. Duranleau considère que cela n'affectera en rien les objectifs poursuivis par le groupe qu'il coordonne. «La volonté est là. On continue... Sauf qu'au lieu de parler au nom de huit commissions scolaires, on parlera au nom de sept», a-t-il dit.

Réaction du Syndicat

Par ailleurs, le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), Gérard Messier, se déclare pour sa part favorable aux propos du directeur général de la Commission scolaire Morilac. «C'est un fait que notre mission première, elle est d'ordre pédagogique... Néanmoins, quand des problèmes ponctuels surviennent, comme ce fut le cas à l'école Sylvestre, c'est normal et souhaitable que le milieu se mobilise et intervienne. Cependant, il ne faudrait pas que cette forme d'intervention prenne un caractère permanent. Là, c'est carrément la responsabilité du ministère de la Santé et des services sociaux. Sinon, il faudra revoir les rôles des ministères, y compris celui de l'Éducation», a-t-il soumis.

Selon M. Messier, les échos qu'il a de plusieurs enseignants est à l'effet que même s'ils sont prêts à intervenir quand «un cri d'alarme comme à Sylvestre» se fait entendre, ceux-ci ne veulent pas en rajouter en permanence à leur rôle premier d'enseignants. «L'école fourre-tout, plusieurs professeurs commencent à en avoir assez», a-t-il lancé.

METEO

Montréal (PC)

Prévisions de la météo du Québec, pour aujourd'hui et demain, émises par Environnement Canada hier à 16 h 30.

Situation générale. Un système dépressionnaire qui a envahi l'ouest et le sud du Québec hier soir et la nuit dernière sera lent à quitter ces régions, laissant des quantités appréciables de neige aujourd'hui et demain samedi. Plus à l'est, un ennuagement graduel est à prévoir aujourd'hui et demain. Les températures seront près des normales saisonnières en ces deux jours.

Estrie: aujourd'hui, nuageux avec neige intermittente. Accumulation près de 5 cm. Minimum près de -16. Vents de 20 à 40 km/h. Poudrière par endroits. Demain samedi, un peu de neige. Minimum près de -7. Maximum près de -3.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: aujourd'hui, nuageux avec éclaircies et un peu de neige. Accumulation près de 5 cm pouvant atteindre 10 cm sur les secteurs nord. Minimum près de moins 10. Maximum près de -4. Vents de 15 à 30 km/h. Poudrière par endroits. Demain, faible neige intermittente. Minimum près de -7. Maximum près de -5.

Beauce et Québec: nuageux avec neige aujourd'hui. Accumulation de 5 à 10 cm. Maximum près de -10. Vents devenant de 20 à 40 km/h. Poudrière par endroits. Demain, un peu de neige. Minimum près de -11. Maximum près de -6.

Laurentides: aujourd'hui, nuageux avec neige. Accumulation de 10 à 15 cm. Minimum près de -12. Maximum près de moins 6. Vents de 15 à 30 km/h. Poudrière par endroits. Demain, un peu de neige. Minimum près de -9. Maximum près de -5.

Pontiac, Gatineau et du Lièvre: neige aujourd'hui. Accumulation de 10 à 15 cm. Minimum près de -12. Maximum près de -5. Vents de 15 à 30 km/h. Poudrière par endroits. Demain, un peu de neige. Température stable à près de -9.

Outaouais, Hull et Cornwall: ciel variable avec quelques flocons de neige aujourd'hui. Accumulation de 5 à 10 cm. Minimum près de -10. Maximum près de moins 4. Vents de 15 à 30 km/h. Poudrière par endroits. Demain, faible neige intermittente. Minimum près de -7. Maximum près de -5.

St-Jean et Saguenay: un peu de neige aujourd'hui. Maximum près de -16. Vents de 20 à 40 km/h. Poudrière par endroits. Demain, un peu de neige. Minimum près de -14. Maximum près de -11.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: un peu de neige aujourd'hui. Maximum près de moins 12. Demain, un peu de neige. Minimum près de -13. Maximum près de -8.

Rimouski et Matapédia: ensoleillé en matinée aujourd'hui. Ennuagement en après-midi. Maximum près de -14. Demain, un peu de neige. Minimum près de -14. Maximum près de -9.

Vers le sud

Acapulco	21	29	Barbade	26	27
Bermudes	17	21	Brownsville	08	21
Daytona Beach	16	24	Guadalajara	01	22
Guadeloupe	25	30	Honolulu	21	26
Kingston	26	30	La Havane	18	24
Las Vegas	11	17	Los Angeles	14	21
Mozart	12	25	Merida	16	25
Mexico	04	23	Miami Beach	18	26
Myrtle Beach	04	13	Nassau	22	26
Orlando	16	23	Palm Springs	13	—
Reno	00	09	San Juan	24	29
Tampa	16	23	Trinidad	25	27
West Palm Beach	18	23			

INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-5
Denis Messier en liberté:	D-10
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-9
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Biloéau Chef éditorial-adjoint Denis Messier Directeur des pages sportives	Pierre-Yvan Bégin Directeur de l'information Maurice Cloutier Adjoint-à-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de papeterie
PUBLICITÉ Gilles Boisjoly Directeur	PROMOTION Lise Desjardins Directeur
PRODUCTION Alain Pelletier Directeur J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pépin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoit Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Corriveau Comptable	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Pierre Dubois Directeur	André Cuestau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Foucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jacelynn Godbout
EXPÉDITION Michel Dayon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camélot... \$3.43
taxe de vente du Québec... 28
Coût à l'abonné... \$3.71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No. 1539
Abonnement. Au Canada, territoire immédiat, sauf droits deservis par camélot et camélot motorisés. 1 an \$155.00, 6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois \$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an \$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.
Ces prix incluent les taxes
«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos des agences de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

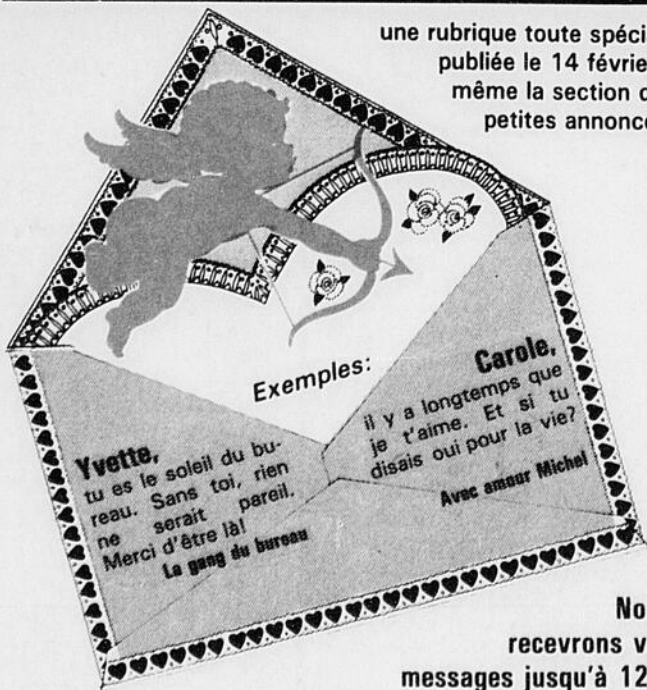
JE TE LE DIS SOUVENT,
MAIS LÀ JE VOULAIS QUE TOUT LE MONDE LE SACHE!

À LA SAINT-VALENTIN,

je dis à mon amie, collègue, amant, professeur, gardienne,
conjoint, entraîneur sportif et à même à mon ex,
TOUT CE QUE SA PRÉSENCE A D'IMPORTANT POUR MOI!

BATTEMENTS DE COEUR

une rubrique toute spéciale
publiée le 14 février à
même la section des
petites annonces.



Nous
recevrons vos
messages jusqu'à 12 h
le mercredi 13 février 1992.

POUR UN
COÛT
MINIMUM
DE

418\$

Laissez libre cours à vos sentiments,
et à votre imagination tout en étonnant une «personne spéciale»!

564-0999

5 ARRANGEMENTS FLORAUX SERONT TIRÉS
AU SORT PARI MI LES PARTICIPANTS.

Une collaboration de



La Tribune

L'herbier contenant 200 000 espèces est menacé

□ Selon un groupe d'étudiants, l'Université de Sherbrooke veut se débarrasser de cette collection unique.

Gilles FISETTE Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke aurait l'intention de se débarrasser d'un herbier riche de plus de 200 000 spécimens. Cette collection unique en son genre pourrait fort bien être démantelée et éparpillée à travers le Québec.

Ce sont des étudiants membres du Comité de survie de l'herbier Rolland-Germain qui ont décidé d'alerter l'opinion publique après avoir échoué dans leur tentative de faire entendre raison à la direction. Ils dénoncent donc une situation qu'ils s'expliquent seulement par la primauté de la recherche au détriment de l'enseignement pour la direction de l'université sherbrookoise.

Selon Carmen Poulin, porte-parole du comité, Richard Nault, initiateur de ce groupe, Jacques Prévost, Hélène Lauzière, Belmira Bourbonnais et Geoffrey Hall (des étudiants au baccalauréat en biologie), l'herbier est d'abord utilisé par les étudiants en biologie, et surtout ceux de la concentration «Écologie». Mais l'herbier profite également à une foule d'organismes et institutions et, par ricochet, à la population estrienne en générale. Sa perte serait rien de moins que catastrophique car irrécupérable, signale-t-elle.

L'Herbier Rolland-Germain (un herbier est une collection de plantes, entières ou fragmentées, que l'on garde séchées ou aplaties entre des feuillets) se classerait au 3e rang au Québec et au 7e rang au Canada par son importance. Il est toutefois unique en son genre du fait qu'il renferme les spécimens de toutes les plantes connues en Estrie, à ce jour, et pratiquement toutes les espèces en Amérique du Nord.

Cet herbier s'est enrichi au fil des ans grâce, notamment, grâce à des collections privées comme celles du Frère Marie-Victorin et de Rolland Germain.

Pour la recherche

Le problème viendrait du fait que l'herbier occupe un local à la faculté des Sciences où les espaces sont comptés. Désireuse d'aménager trois nouveaux laboratoires en bio-technologie et un ascenseur mais incapable de se résoudre à agrandir les lieux autrement que par l'intérieur, l'Université aurait choisi où sabrer: ce sera l'herbier.

Selon Carmen Poulin, l'herbier a le défaut de ne pas générer des projets de recherche susceptibles de faire l'objet de subventions. Il ne coûte toutefois que les salaires d'une directrice, d'un technicien et des coûts de chauffage et d'éclairage.



Carmen Poulin, porte-parole du comité de survie de l'herbier Rolland-Germain, montre une planche de l'imposante collection qui est contenue dans tous les classeurs derrière elle.

Par contre, les trois laboratoires de bio-technologie entraîneront beaucoup de projets de recherche subventionnés.

Pour les étudiants membres du comité de survie de l'herbier, l'Université aurait fait un choix qui mettrait une fois de plus en relief sa

politique de favoriser la recherche au détriment de l'enseignement.

Selon le technicien de l'herbier, Jean-Marc Lalonde, qui corrobore

les propos des étudiants, la direction aurait choisi de conserver seulement un mini-herbier pour l'identification et la localisation de plantes rares en région, témoigne que ce genre de recherche ne serait pas possible sans l'herbier actuel. Il souligne que l'on ne pourrait plus identifier les zones devant faire l'objet de mesures de protection. Des espèces seraient donc menacées de disparaître en Estrie.

Et l'environnement

Un étudiant, Geoffrey Hall, détenteur d'un contrat du ministère de l'Environnement pour l'identification et la localisation de plantes rares en région, témoigne que ce genre de recherche ne serait pas possible sans l'herbier actuel. Il souligne que l'on ne pourrait plus identifier les zones devant faire l'objet de mesures de protection. Des espèces seraient donc menacées de disparaître en Estrie.

Une quarantaine d'étudiants ont signé une pétition afin de sauvegarder ce qu'ils considèrent comme une partie intégrante du patrimoine estrien.

Hier, il a été impossible de parler à la directrice de l'herbier ou au directeur du département de biologie ou au doyen de la faculté des Sciences ou au secrétaire de la faculté ou au vice-recteur à l'Enseignement. Tout ce monde était ou absent ou en réunion.

De vifs débats ont marqué la création des Cantons

□ Deux écoles de pensée s'affrontaient en 1792 dans la toute nouvelle chambre d'assemblée du Bas-Canada

François GOUGEON Sherbrooke

Les enjeux politiques ayant présidé à la création des Cantons de l'Est sont «indéniables» et ils ont donné lieu aux tout premiers et plus chauds débats de la toute nouvelle chambre d'assemblée du Bas-Canada, le parlement du Québec qu'on connaît aujourd'hui.

«La décision d'arpenter et de concéder les terres de la Couronne du territoire des Cantons de l'Est, suivant la proclamation du 7 février 1792, ne s'est pas faite sans heurts», a rappelé hier la directrice de la Société d'histoire de Sherbrooke, Louise Brunelle-Lavoie.

Il y avait alors deux écoles de pensée parmi les dirigeants britanniques du Bas-Canada. L'une voulait qu'on



Louise Brunelle-Lavoie

conserve les Cantons de l'Est comme zone tampon vierge d'avec les États-Unis qui s'étaient rébellés contre la Couronne britannique en 1776. Pour les tenants de cette position, il n'était surtout pas question d'y permettre l'installation de Loyalistes, de crainte qu'ils n'établissent de trop bons rapports avec leurs voisins américains et ne constituent éventuellement une menace.

Puis il y avait l'autre école de pensée, celle qui favorisait au contraire l'établissement de colons, mais de gens en provenance d'Angleterre, soit des citoyens qui avaient quitté leur campagne pour grossir les villes. Ce faisant, avec une forte immigration britannique, on venait ainsi, à une ou deux générations près, de sceller le sort des Canadiens-français. Les activités qui se préparent dans

le cadre du bicentenaire des Cantons de l'Est, dont l'exposition qui inaugurerait les nouveaux locaux de la Société d'histoire de Sherbrooke, normalement au début d'avril, permettent justement de jeter un regard du côté de ces enjeux.

La proclamation royale

Mais au fait, qu'en est-il de cette proclamation du 7 février d'il y a 200 ans? Assez brève, contenant 10 articles, elle stipule les diverses conditions d'établissement des citoyens. Par exemple, on ne concède que 200 acres par habitant, sauf exception autorisée par le gouverneur ou son représentant. On y lit encore que des réserves de terre sont constituées dans chaque canton pour le «clergé protestant» et pour les besoins de la Couronne.

Le premier canton concédé fut celui de Dunham, la région des vins bien connue, en 1796. C'est à cet endroit, au début de la Révolution américaine, que les fidèles sujets britanniques vinrent s'établir. Dans le cas des cantons d'Orford et d'Ascot, où se retrouve la Ville de Sherbrooke, les dates sont respectivement 1801 et 1803.

La concession d'un canton allait comme suit: les gens intéressés à se procurer une terre devaient se réunir pour élire un leader et acheminer par la suite une pétition à Québec délimitant sommairement l'endroit convoité. Une arpentier venait ensuite faire son travail et la concession proprement dite, soit le droit de propriété, était alors accordée... parfois après quelques années.

Histoire d'harmonie

Pour sa part, joignant sa voix à ce souhait d'anniversaire, l'Association des anglophones de l'Estrie (les Townshippers) veut surtout rappeler aujourd'hui, en ce 200e, «la fierté et la joie de vivre dans cette magnifique région... pour la contribution de ses pionniers au développement du Canada et pour sa longue histoire d'harmonie entre les Québécois d'expression anglaise et française».

En plus de rappeler que le concours littéraire sur le patrimoine portera sur le bicentenaire, la présidente de l'organisme, Myrna H. MacAulay, a indiqué que la «Journée des Townshippers», qui se tiendra à Richmond le 19 septembre, aura justement pour thème la célébration de ces 200 ans d'histoire.

Les Plouffe seraient bel et bien morts de froid

Marco FORTIER Sherbrooke

L'hypothèse selon laquelle Élie, Abel et Lorraine Plouffe sont morts de soif et de froid semble se confirmer. Les autopsies pratiquées hier, sur deux des trois corps découverts mardi à Stanstead, n'ont révélé aucune marque de violence, hormis les morsures de chats déjà décelées.

Les autorités ne s'attendent pas non plus à des grandes révélations de

l'autopsie d'Abel Plouffe, qui aura lieu aujourd'hui sous l'égide du coroner Jacques Corbeil. «On ne pourra être certains à 100 pour cent que les trois vieillards n'ont ingéré aucune substance toxique qu'après l'examen toxicologique, qui sera complété dans quelques semaines», dit l'agent Tom McConnell, de la Sûreté du Québec.

On ignore toujours depuis combien de jours les vieillards étaient décédés, et qui est mort en premier. Selon des membres de la famille, Lor-

raine, âgée de 74 ans, avait la maladie d'Alzheimer, et son frère Élie, 77 ans, faisait de l'arthrite. Abel, le frère jumeau d'Élie, était autonome, semble-t-il.

Les trois cadavres ont été découverts mardi dans leur maison de Stanstead. La résidence n'avait pas l'eau courante et n'était à peu près pas chauffée. Les trois vieillards vivaient en ermites depuis la mort de leurs parents, dans les années 50.

Un cas connu des bénévoles

Yvon ROUSSEAU Coaticook

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook suivait de très près le cas d'Abel, Élie et Lorraine Plouffe, de Stanstead-Est, d'autant plus que Simone Plouffe, la nièce de ces trois vieillards trouvés

solers», de préciser Mme Angèle Demers, la directrice du Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook.

Mme Demers a indiqué que les trois personnes âgées avaient été identifiées comme des gens ayant besoin de support. Les bénévoles, par le biais de la nièce, avaient comme mandat de contacter ces gens-là.

«Bien souvent, a-t-elle expliqué, ces gens sont restés à leur époque et ils n'acceptent pas le modernisme, aussi choisissent-ils de tout simplement s'isoler. Dans les grandes villes, ce sont des itinérants, alors que dans les petites municipalités rurales, ce sont des ermites».

La directrice du Centre d'action bénévole précise qu'il n'est pas toujours possible d'éviter les drames, mais elle assure aussitôt qu'on peut toujours compter sur la ténacité des bénévoles.

«Il y en a un peu partout des gens qui ont toujours un peu vécu à l'écart et qui choisissent de finir leur vie comme ça, en solitaires», de poursuivre la directrice du Centre.

La directrice du Centre précise que l'organisme, qui compte des bénévoles dans à peu près toutes les municipalités du territoire, cherche alors des gens du milieu avoisinant qui peuvent faire contact. «Il y avait des gens disponibles près de la famille Plouffe, a-t-elle constaté, mais encore fallait-il que ces trois personnes âgées leur permettent d'entrer.»

Ainsi, hier après-midi, il y avait rencontré de bénévoles d'à peu près toutes les municipalités du territoi-

re, au CLSC Albert-Samson de Coaticook. «Une telle rencontre, d'expliquer la directrice du Centre, permet de faire le tour de tous les gens dans le besoin et offre l'avantage de pouvoir mettre sur pied un collectif apte à répondre aux besoins. Ça nous permet aussi de constater si nos bénévoles se sentent bien dans leur bénévolat et s'ils ont besoin d'aide», a-t-elle ajouté.

Transport, visites amicales, téléphones sécurisants, l'aide pour faire les courses, repas à domicile, accompagnement et priorités de l'année y font également l'objet de discussions. L'organisme compte plus de 200 bénévoles regroupés en quatorze comités locaux couvrant la totalité du territoire de la MRC. Les services s'adressent aux personnes âgées, aux handicapés, aux gens en convalescence et aux malades chroniques.



Lorraine, Abel, et Élie Plouffe.

Fait à noter, le comité de Stanstead-Est, trop stressé par les récents événements, s'est excusé et n'était pas présent à la rencontre d'hier.



Ils ont enlevé toute une classe!

Les étudiants de la faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke ont enlevé les élèves de la classe de 6e année de Normand Labelle, à l'école Laroque, hier, dans le cadre de leur concours de prises annuel.



Angèle Demers

morts dans leur résidence, est très active au sein de l'organisme depuis trois ou quatre ans.

«Sauf qu'on ne peut pas forcer la porte des gens qui s'obstinent à s'i-

Le RCS réclame la fin du huis clos aux ateliers de travail du conseil

□ La venue du comité exécutif modifie les données

Sherbrooke (DD)

Le Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS) réclame la fin du huis clos aux ateliers de travail du conseil municipal.

Les deux conseillers membres de ce parti politique municipal, Alain Leclerc et Serge Paquin, entendent formuler cette demande lors de l'assemblée du conseil du 2 mars prochain.

La présidente du RCS, Johanne Rondeau, fait valoir que le huis clos actuel n'a pas de raison d'être lors des ateliers de travail, d'autant plus que le comité exécutif, qui fonctionne lui aussi à huis clos, traite une bonne partie des dossiers jadis dévoilés au conseil municipal.

«On n'est plus à l'ère des prises de décision des élus municipaux en ca-

minimi, derrière des portes closes. La population a le droit de savoir ce qui se passe au conseil municipal», dit-elle.

Soulignant que lors de la campagne électorale de novembre 1990, la plupart des candidats avaient parlé de l'importance de la transparence dans l'appareil municipal, le RCS fait valoir que «pour nous la transparence est plus qu'un thème électoral qu'on sort tous les quatre ans. Nous voulons que le conseil municipal passe à l'action et livre ce qu'il a promis à ses électeurs».

La présidente du RCS indique en entrevue que certains dossiers, touchant par exemple la préparation des budgets ou la gestion du personnel, peuvent exiger la confidentialité, «mais, dit-elle, on met le huis clos partout, au cas où il y aurait quelque chose de secret».

«De toute façon, ces choses-là

sont discutées au comité exécutif», allègue Mme Rondeau.

Dans un communiqué remis à la presse, le RCS dresse une liste des dossiers traités en atelier de travail sans la présence des médias, touchant entre autres les achats de la Ville, les rapports de comités, l'urbanisme et même les décorations de Noël...

Selon un relevé du RCS, la grande majorité (85 pour cent) des 70 dossiers traités en 1991 par le conseil municipal l'ont été à huis clos.

Invité à commenter la demande du RCS, le vice-président du comité exécutif de la Ville, Bernard Tanguy, a fait remarquer que «c'est toujours les mêmes vieilles questions qui ont été discutées», ajoutant qu'il avait proposé il y a quelques années que le huis clos ne soit imposé que sur certains dossiers.

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

Qui survivra au dollar?

Roch BILODEAU

Fait assez rare, avouons-le, une mesure économique d'Ottawa a reçu un appui quasi unanime il y a quelques jours; en réduisant la mise de fonds nécessaire pour acquérir une maison, le Cabinet Mulroney posait en effet un geste tangible pour la reprise et, surtout, donnait enfin l'impression qu'il prenait conscience de la gravité de la situation. Mais voilà qu'hier, la Banque du Canada haussait pour une deuxième semaine consécutive le taux d'escompte, ce qui pourrait signifier éventuellement des charges hypothécaires plus lourdes à supporter. Y comprenez-vous quelque chose?

Bien sûr, il y a les explications officielles émanant de la Banque. Elles sont on ne peut plus laconiques: il s'agirait de défendre le dollar canadien, voilà tout. Mais qui nous défend contre la crise? Qui défend les chômeurs et toutes les entreprises menacées de faillites? Car, concrètement, c'est bien de cela qu'il s'agit.

D'abord, tout le monde sait maintenant que la récession n'en finira pas tant que la consommation n'aura pas repris un rythme normal; c'est-à-dire tant que les consommateurs, y compris les acheteurs potentiels de maisons, se sentiront coincés par une trop petite marge de manoeuvre financière. Or, pour élargir cette marge, la voie la moins compliquée dans le contexte actuel est d'alléger les coûts du crédit par une baisse des taux d'intérêt.

D'accord, les prêts hypothécaires ou personnels coûtent beaucoup moins cher aujourd'hui qu'il y a un an. Mais la lenteur de la reprise indique incontestablement que cette diminution n'est pas encore suffisante.

Ensuite, il faut bien comprendre à quel point nous sommes affectés par la différence qui existe entre notre politique monétaire et celle des États-Unis. Chez nos voisins du Sud, le taux d'escompte se situe depuis quelque temps à 3,50 pour cent. Alors qu'avec les deux dernières hausses, le nôtre se retrouve maintenant à 7,33 pour cent. Plus du double!

Cet écart a deux effets secondaires particulièrement pervers: premièrement, la baisse des ventes à l'étranger dont souffrent nos industries exportatrices; deuxièmement, l'achat outre-frontière qui fait si mal à nos commerçants. Oui, car c'est le rendement supérieur que nous offrons qui attire les capitaux et qui provoque donc une demande à la hausse pour notre devise; et avec un dollar plus fort, les exportateurs canadiens trouvent moins de clients américains tandis que les commerçants américains trouvent plus de consommateurs canadiens.

Alors, pour notre bien, nos taux et l'écart canado-américain devraient diminuer. Tout simplement parce que notre économie ne peut pas s'en sortir autrement. Et pourtant, on vient de les accroître deux fois de suite. Ce qui est évidemment de nature à inquiéter tous ceux que le gouvernement Mulroney a tenté d'encourager au début de la semaine.

Bien sûr, la hausse n'est pas énorme et les institutions financières ne réajusteront peut-être pas leurs taux. Reste que la contradiction entre la Banque du Canada et le Cabinet conservateur n'a rien de rassurant au moment où les Canadiens ont tant besoin d'un leadership économique clair et net.

D'autant moins rassurant que la politique de la Banque possède toutes les caractéristiques de l'eau bouillie. De ce que l'on peut en saisir, elle viserait notamment à nous faire réaliser des gains de productivité sans pour autant engendrer de l'inflation. Ce qui serait formidable, bien sûr; une situation idéale, bref. Mais la question est de savoir qui survivra jusque là.

OPINION DES AUTRES

L'affaire Habache

L'affaire Habache est venue tourmenter le gouvernement socialiste en France au moment où sa popularité plonge dans un abîme «mulronien»...

Si le président François Mitterrand veut éviter la pire des débâcles lors des élections régionales dans sept semaines, il devra prendre l'affaire personnellement en main. Le premier ministre, Mme Édith Cresson, n'a pas le poids politique nécessaire pour ramener un semblant de sérénité parmi les socialistes ou différentes tendances cherchent à se démarquer en prévision des élections cantonales, législatives, puis présidentielles au cours des trois prochaines années.

L'affaire n'avait au début rien de

dramatique. Georges Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine est hospitalisé en France. Or, on impute à M. Habache la responsabilité de plusieurs actes terroristes, bien qu'il ne soit pas activement recherché par la police française. Au milieu d'une controverse au sujet de l'état de santé de M. Habache, la Justice veut l'interroger. Pour finir, il est prié de quitter la France.

La question qu'on se pose est de savoir comment quatre hauts fonctionnaires ont pu prendre la décision d'admettre M. Habache en France sans que leurs chefs politiques n'en soient mis au courant, pour autant qu'il soit vrai qu'aucun ministre n'ait eu vent de sa venue...

Déjà avant cette affaire, la hantise des socialistes était de recueillir moins de voix que le Front national de Jean-Marie Le Pen. Leur défaite ne faisant plus aucun doute, M. Mitterrand aurait pu par la suite remercie Mme Cresson et remanier le cabinet. Mais avec l'affaire Habache, il pourrait être forcé de remanier le gouvernement avant les élections cantonales et de préparer la campagne des législatives avec une équipe déjà une fois perdante...

Frédéric Wagnière
La Presse



TRIBUNE LIBRE

Ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle!

Le magazine CROC, cette nouvelle «vache sacrée» de l'humour vient de lancer une publication s'adressant aux adolescents avec pour titre: «L'Anormal, le magazine mongolo». Après plusieurs années de travail de sensibilisation au respect qui doit être dû aux enfants atteints du syndrome de Down et à leurs parents, on voit cette nouvelle publication issue de ce groupe d'«intellos», censés être «branchés» mais «déconnectés», véhiculer les préjugés les plus éculés à l'endroit des personnes victimes d'un handicap.

Après avoir fait de l'argent en se moquant des puissants, ces «pleins» de l'humour veulent se refaire en se moquant des victimes: néo-libéralisme oblige. En effet, au temps de l'État providence, on se moquait des puissants et des personnes au pouvoir. Maintenant, en période plus difficile, on se moque des victimes. L'humour a un effet thérapeutique en nous permettant de rire de ce qui nous dérange. Les personnes handicapées dérangeant-elles?

Les gens puissants et célèbres, ceux dont c'est leur métier, se conso-

lent rapidement et facilement d'être tournés en dérision, ayant d'autres privilèges en contrepartie. Pour les petits et les sans grade, pas de bouclier; cette situation est vécue cruellement.

En prenant pour victimes des petits, cette institution de l'humour se place elle-même à un niveau intellectuel déplorable. Peut-on leur rappeler leur propre devise: ce n'est pas parce qu'on rit que c'est drôle?!

Linda Vanasse
Association de Sherbrooke pour l'intégration sociale

Et l'esprit régional?

À l'automne 1991, M. Langevin, maire de la ville de Coaticook, affirme dans un document de réflexion que la structure permanente de la MRC de Coaticook avec un directeur général, un secrétaire et un aménagiste, assure des «services de base convenables». Tout à coup, suite à l'engagement d'une réceptionniste à mi-temps qui coûte 8.000\$ par année, le maire Langevin part en guerre contre la MRC et s'exprime dans les médias avec des demi-vérités. Dans le fond, M. Langevin voudrait substituer son administration à celle de la MRC et ainsi contrôler l'ensemble des dossiers régionaux; toutefois, cette vision est fort peu réaliste et inacceptable puisque les 14 municipalités rurales paient 89% des quotes-parts globales versées à la MRC et pour les services communs 65% des quotes-parts avec 58% de la population.

Quant à l'administration municipale, je peux affirmer de toute évidence que les maires et conseillers des municipalités rurales ont toujours géré avec le minimum, étant eux-mêmes de grands bénévoles dans leurs milieux respectifs et même sur la scène régionale. Que M. Langevin se le dise bien: tous les maires ont le souci de conserver les taxes à leur niveau le plus bas parce que c'est aussi ce que veulent leurs électeurs.

Au sujet de l'administration de dossiers régionaux sous forme de Régies, je n'ai personnellement rien contre ce genre d'entente, chaque dossier étant à analyser séparément; toutefois, le bénévolat a souvent ses limites et, comme ce fut le cas à la Régie du site d'enfouissement, on peut se rendre compte qu'une permanence compétente peut éviter des erreurs souvent très coûteuses et permet un meilleur suivi des opérations. Finalement, aujourd'hui, je peux affirmer que le maire Langevin ne démontre pas d'esprit régional lorsque je vois de quelle façon malhabile il

accueille le rapport de la Commission d'étude sur la réduction des déchets solides de la MRC de Coaticook dont je suis le président. L'élaboration de cette étude sérieuse a été subventionnée à cause de son caractère régional et n'a pas coûté un sou à la MRC ni à la Ville de Coaticook. Les recommandations laissent toute la latitude possible aux municipalités, mais se prononcent sur la nécessité de la concertation dans les modes de fonctionnement et les devis de soumissions publiques, afin de minimiser le coût de la collecte sélective des déchets. A cet effet, des auditions publiques sont prévues en mars 1992.

Toutefois, le maire Langevin, dès la réception du document, a émis rapidement des réserves quant à l'essentiel des recommandations, prétextant que la Ville de Coaticook peut aller de l'avant toute seule. Pourtant, des représentants de la Ville de Coaticook ont collaboré avec enthousiasme à l'étude et la Ville de Coaticook n'a jamais démontré ses intentions de faire cavalier seul dans la cueillette sélective, sauf jusqu'à tout récemment. La ville ne veut pas reconnaître le très beau travail d'analyse et de communication qui s'est effectué au sein de la MRC dans un dossier des plus régionaux.

Alors que la ville de Coaticook se situe géographiquement au centre de la MRC, que le site d'enfouissement régional connaît des problèmes sérieux et constant et que le maire Langevin parle de «tourisme vert» pour toute la région, comment se fait-il qu'il parle de mettre en péril la collecte sélective des 14 municipalités qui l'entourent? Ce n'est pas une question d'argent puisqu'il était prévu que la ville puisse faire des appels d'offres distincts. Je crois que c'est une simple question d'entêtement qui risque de nuire à un projet régional tant demandé par la population et si nécessaire. Ainsi M. Langevin nous démontre qu'il n'a aucun esprit régional dans un dossier qui pourtant devrait atténuer les petites divergences «politiciennes».

Nous savons tous que sur certains aspects, la ville de Coaticook craint perdre un certain prestige ou pouvoir régional au profit de la MRC, mais je n'accepte pas «l'esprit diviseur» qu'entretient le maire Langevin. Si cela continue, toute la région s'affaiblira principalement dans des domaines à connotation économique. Je pense franchement que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Michel Belzil,
Maire de Barnston-Ouest

Une présence bienvenue

Mme Diane et M. Roger Daniels
Armée du Salut

Les médias nous apprenaient récemment l'établissement à Sherbrooke d'une section de l'Armée du Salut canadienne. Les citoyens plus âgés de notre milieu se souviennent de la présence à Sherbrooke de l'Armée du Salut voici plusieurs années déjà.

Caritas-Sherbrooke, comme organisme d'action et de promotion sociale, est fort heureux de l'apport

nouveau qui viendra de l'Armée du Salut. Prenant en considération votre longue histoire d'activités pour les moins bien nantis à travers le monde, les membres du conseil d'administration Caritas ont demandé que vous soyez signifiés publiquement leur satisfaction à la nouvelle de votre établissement chez nous et vous dire que vous êtes les bienvenus dans notre milieu.

Le conseil d'administration
Caritas-Sherbrooke
Trefflé Michaud, Président

TÉMOIGNAGE

Le développement durable passe par les forces du milieu

Le Centre estrien de ressources en développement international (CERDI) et La Tribune soulignent la Semaine du développement international. Des intervenants estriens expriment leur pensée face aux relations nord-sud.

Mon récent séjour en Afrique de l'Ouest, avec mandat du CERDI pour visiter des projets de développement, m'a permis de rencontrer des gens impliqués dans des communautés locales du Bénin et d'échanger avec des femmes et des hommes qui ont entrepris un processus de développement et de prise en charge au plan économique et social. L'apport monétaire de l'étranger représente une petite partie du succès des initiatives locales. En fait, la confiance manifestée, la complémentarité dans les expériences et la com-

munication représentent davantage une garantie de succès et d'une action durable.

Les personnes rencontrées entendent par partenariat le soutien dans leurs espoirs, la compréhension et le respect de leurs attentes, la découverte de voies communes pour développer des initiatives à travers lesquelles nous pouvons investir nos expertises pour répondre à leurs besoins.

Cet engagement mutuel s'effectue graduellement et à la mesure de leur capacité à s'adapter à une nouvelle vision du monde et il aboutit à

une prise en charge du milieu. Conscients des changements qui touchent l'ensemble des parties du monde actuellement, les Africains s'interrogent sur la place à prendre.

Seules les organisations internationales en mesure de s'adapter rapidement et capables d'investir dans le temps pourront répondre adéquatement aux attentes des partenaires africains. Nombreux sont les Africains et Africaines qui ont préféré orienter le développement en se regroupant à travers des petites entreprises locales. J'ai été heureux témoin, à travers ces initiatives, d'une capacité remarquable d'organisation, de coopération et de créativité pour répondre aux be-



soins du milieu. Certes, la confiance est importante mais combien exigeante pour des gens qui évaluent à partir de résultats rapides. Le CERDI a choisi de suivre le rythme de ses partenaires dans son développement et le pari commence à porter fruits. Le partenariat, réalisé à travers un processus de consultations sur les modalités de réalisation et de suivi, a laissé jaillir de nouvelles façons de faire par les gens eux-mêmes. La politique du CERDI veut favoriser l'émergence d'hommes et de femmes entrepreneurs capables de stimuler le développement durable et parvenir à l'autonomie locale. Frère André CLOUTIER
Provincial des Frères du Sacré-Coeur

La station d'information de vol de l'aéroport pourrait fermer

Pierre SÉVIGNY Cookshire

La station d'information de vol de l'aéroport régional de Sherbrooke est menacée de disparition. Voilà la rumeur qui circule présentement dans la région de l'Estrie et qui inquiète au plus haut point le président du comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke (CAAS), Jean-François Rouleau.

Il a fait part de sa vive inquiétude lors de son passage à l'assemblée mensuelle des membres de la Chambre de commerce de la région de Cookshire.

Également conseiller du district 1 à la Ville de Sherbrooke, M. Rouleau a précisé avoir pris connaissance de cette information voulant que le gouvernement fédéral avait l'intention d'évaluer la pertinence de conserver ce service à l'aéro-

port régional, si cette évaluation n'est pas déjà faite.

«J'ai déjà communiqué avec le député-ministre Jean Charest pour vérifier le sérieux de cette rumeur et j'attends avec impatience une réponse. J'espère sincèrement que cette information n'est pas fondée car si Ottawa décide de fermer la station d'information de vol, je lui promets une mobilisation encore jamais vue dans toute l'Estrie», de lancer d'un seul trait le président du CAAS.

La station procure de l'emploi à 13 personnes et génère des retombées de 300 000 \$ par année et, selon lui, l'Estrie n'a pas les moyens de perdre ce service. «C'est un élément majeur, voire un outil indispensable, non seulement pour la région immédiate mais dans un rayonnement encore plus vaste, notamment en raison de l'importance et l'utilité de cette station.»

Il comprend d'autant plus mal cette intention fédérale que l'aéroport régional prend de plus en plus d'importance avec plus de 20 000 mouvements aériens par année, dont quelque 5000 au niveau des vols commerciaux. Sur-tout, selon lui, que l'aéroport régional offre une excellente gestion avec un surplus de 14 000 \$ sur le dernier budget de 250 000 \$.

Projets importants

C'est pourquoi, selon M. Rouleau, cette fermeture éventuelle serait inacceptable, dans le contexte actuel alors que d'importants projets sont à l'étude en vue d'accroître l'importance de ce service régional.



Jean-François Rouleau

Il parle de l'étude amorcée récemment en vue de déterminer le type d'industries susceptibles de s'établir dans la zone aéroportuaire. Il mentionne également la convention aérienne qui se déroulera en septembre prochain et qui aura d'importantes retombées non seulement économiques mais touristiques en Estrie.

Pourvoirie

Le président du CASS a également dévoilé les intentions de l'administration quant à l'aménagement possible d'une pourvoirie sur le vaste territoire de l'aéroport. Il rappelle que la chasse sur ce territoire est actuellement interdite de sorte que le gibier y abonde, particulièrement le chevreuil.

En collaboration avec la Société de développement touristique, il travaille donc à l'élaboration d'un

projet de pourvoirie réservée uniquement à des fins de chasse à l'arc et à l'arbalète.

Devant les membres de la Chambre de commerce de Cookshire, M. Rouleau a insisté sur l'importance de se doter d'un aéroport régional fort. Il a répété qu'il n'était absolument pas question de le relocaliser. D'ailleurs, il a annoncé l'installation d'une nouvelle enseigne lumineuse, sous la forme d'une queue d'avion, aux abords de la route 112, à l'entrée de l'aéroport.

Stukely-Sud Village aura un nouveau maire d'ici le 24 mai

Stukely-Sud Village

Stukely-Sud Village aura un nouveau maire au plus tard le 24 mai.

La démission de la mairesse, Mme Suzanne Bachand, à mi-chemin d'un mandat de quatre ans qui lui avait été confié en novembre 1989 rend nécessaire la tenue d'un scrutin intérimaire dont la date sera fixée d'ici à la fin de février.

Mme Bachand, dont la démission a été acceptée unanimement par le conseil municipal, a imputé sa décision aux innombrables chicanes qui ont éclaté ou qui ont été attisées depuis son entrée dans l'arène politique municipale et ont fini par dresser tout le conseil contre elle.

Me Philippe Maroulis qui a été son adversaire en novembre 1989 et a été élu conseiller un an plus tard, à la faveur d'un scrutin complémentaire, la remplacera jusqu'à ce qu'il ait été élu son successeur. Selon

un informateur généralement fiable, il se pourrait qu'il soit en lice.

Durant les 27 mois où Mme Bachand a été mairesse, il est survenu à Stukely-Sud Village dont la population est d'à peine 750 personnes plus d'incidents qu'il ne s'en produit durant la même période dans une municipalité beaucoup plus peuplée: incendie de l'hôtel de ville, incendie de la résidence d'un conseiller qui a démissionné peu après, cambriolage de la maison d'un autre conseiller qui, lui aussi, a tiré sa révérence, démission d'un troisième membre du conseil, officiellement, à tout le moins, pour des motifs d'ordre professionnel, congédiement de Mme Huguette Ouellette qui occupait le poste de secrétaire-trésorière depuis huit ans, congédiement de cinq ou six employés de bureau et d'une couple d'inspecteurs municipaux, poursuites judiciaires, pour n'en énumérer que quelques-uns.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 54872589. Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ AXÉE SUR LA RÉUSSITE



Opter pour le Collège Marie-Victorin de Montréal, c'est choisir une formation rigoureuse, un personnel hautement compétent et tout un éventail d'activités culturelles et sportives.

La résidence sur le campus et l'étude: une combinaison gagnante pour nos jeunes.

PORTES OUVERTES

Le samedi 8 février 1992 de 10 h à 16 h
Le mardi 11 février 1992 de 16 h à 21 h

Sciences de la nature, Sciences humaines et administratives, Lettres et Communications, Arts et Communications, Arts plastiques, Musique, Mode féminine, Mode masculine, Techniques administratives, Gestion, Techniques d'Éducation en services de garde, Techniques d'Éducation spécialisée.

COLLÈGE MARIE-VICTORIN



7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Qc H1G 2J6 (514) 325-0150

SUPER AUBAINES

chez

RAYMOND LEMIEUX

inc.



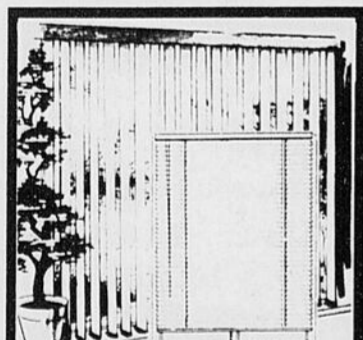
26, rue Alexandre, Sherbrooke



25% D'ESCOMPTE

SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN

(Ça n'arrive qu'une fois par année!)



STORES VÉNIITIENS de Draco en vinyle Rabais de 30%

RIDEAUX SUR MESURES

confectionnés à notre atelier. Service de décorateurs compétents à domicile. Service d'installation.

SUPER SPÉCIAL STORES VERTICAUX EN TISSU

pour porte patio 76x84, 1ère qualité, lavables 49⁹⁵\$

STORES VERTICAUX

EN P.V.C. pour porte patio 75x84 49⁹⁵\$

10% À 50% DE RABAIS

SUR ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

- descentes de bain
- serviettes
- rideaux de douche et fenêtre.

PLUS DE 400 EN MAGASIN

COUVRE-LITS et DOUILLETES en magasin

10% À 50% de rabais Tissus assortis

SUPER SPÉCIAL 10% de réduction

sur toutes les tapisseries sur commande

CARNET DE TIMBRES SUR LES OLYMPIQUES

COMMÉMORANT LES SPORTS D'HIVER

Le patin! Le ski! La luge! Trois façons rapides de vous rendre à votre point de vente le plus rapproché pour vous procurer les carnets de timbres sur les Olympiques. Ce carnet spécial de 10 timbres, dédié aux Olympiques, illustre cinq sports présentés aux olympiques d'hiver.

Parfaits pour expédier vos envois ou pour les collectionneurs.



Carnet de 10 timbres de 0.42\$ sur les Olympiques: \$4.20*

...à l'intention des collectionneurs...

Un pli Premier jour, une enveloppe attrayante sur laquelle sont apposés et oblitérés les cinq timbres commémoratifs. Illustrations et détails compris. 2,35 \$ chacune*

*Les exploitants particuliers peuvent offrir le produit à un prix inférieur. TPS en sus.

Official Mark Canadian Olympic Association

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LES SERVICES POSTAUX DONT VOUS AVEZ BESOIN DANS LES COMMERCES SUIVANTS:

Comptoir postal Quincellerie de l'Ouest Ltée 2907 Galt Ouest, SHERBROOKE (Québec), J1K 1M9 Tél. 823-2244

Comptoir postal Accommodation Belvédère Enr. 880 Belvédère SHERBROOKE (Québec), J1H 4C2

Comptoir postal Pharmaprix 3050, boul. Portland SHERBROOKE, 569-9621

Comptoir Postal Vaporesl 2251, rue King ouest SHERBROOKE (Québec), J1J 2H0 Pymmesville King - 562-4040

Comptoir postal Magog Pharmacie Jean Coutu 325, rue Sherbrooke MAGOG (Québec), J1X 2R0

Comptoir postal Essalm Valérie Courchesne 147, rue Queen LENNOXVILLE, 569-9601

Les trois institutions se plient à la décision du ministre

Andrée ALLARD Sherbrooke

Le Centre hospitalier de Windsor, le Centre d'accueil de Valcourt et le Foyer de Richmond se plient à la décision du ministre de la Santé du Québec, Marc-Yvan Côté, et créeront d'ici peu un conseil d'administration unifié. Déçus, les présidents de ces trois institutions ont néanmoins décidé de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

«Face à la décision de nos gouvernements supérieurs, nous devons tourner la page, même si ce n'est pas de gaieté de cœur», a indiqué le président du ca de l'Hôpital St-Louis de Windsor, Georges Pellerin. «Je regrette cette décision mais il faut se tourner vers l'avenir.»

Réunis hier soir à Windsor en conférence de presse, à laquelle ont assisté une trentaine de membres des conseils d'administration actuels et des corporations, les trois présidents tiennent à rassurer la population: il y aura une représentation équitable des trois institutions au sein du nouveau c.a., à savoir cinq membres pour chacune; les services de santé ne seront pas affectés par la nouvelle structure et la population pourra veiller à son grain de très près, en participant à de nombreuses assemblées publiques.

«On va se faire prendre dans un carcan à deux contre un», a lancé avec inquiétude Yves Bourassa,

membre de la Corporation de l'Hôpital St-Louis.

«Le ministre et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE) n'ont rien voulu entendre, nous n'avons pas le choix. Nous ne travaillerons pas l'un contre l'autre mais ensemble. La bonne entente devra exister. Je crois que c'est possible», a répondu M. Pellerin.

S'exprimant jusque là avec une grande réserve, le président n'a cependant pu contenir tout à fait sa colère. «Les gouvernements supérieurs sont responsables. Ils nous ont tordu les bras, ils nous ont baillonnés», a-t-il dit.

«Nos cinq membres, ce sera cinq bâtons de dynamite», a averti M. Bourassa.

Les présidents des c.a. des deux autres institutions, Guy Lussier et Fernand Ménard, ont indiqué qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour conserver les acquis de chacune des institutions.

Dans le cadre d'une rencontre entre les membres des trois c.a., mercredi soir, «nous avons établi des bases pour le développement d'une véritable concertation au sein de la MRC», a souligné M. Pellerin.

C'est en mars prochain qu'aura lieu l'élection, parmi les membres des c.a. actuels, des personnes qui siègeront sur le c.a. unifié. Cette formule est une de transition, jusqu'au 1995, alors que 40 p.c. de gens de la population formeront le c.a. des institutions de santé.

Le conseil de St-Nicéphore dénonce le rapport «tendancieux» de l'enquêteur

Drummondville

St-Nicéphore, en banlieue de Drummondville, blâme sévèrement l'enquêteur du ministère des Affaires municipales qui vient de déposer son rapport sur le fonctionnement de la municipalité. Un rapport qui ne doit certes pas être louangeur, si l'on se fie à la réaction virulente des élus.

«Le rapport est tendancieux et incite le public à croire de façon

biaisée que certains dossiers de la municipalité sont nébuleux», invoque le conseil dans une résolution, approuvée à la majorité des voix, tard mercredi soir. Il a cependant été impossible de connaître les grandes lignes du document gouvernemental.

Le conseil déplore le fait que le fonctionnaire, M. Simon Rochette, n'ait pas respecté la confidentialité en remettant son rapport à tous les membres du conseil (comportant les deux conseillers de l'opposition).

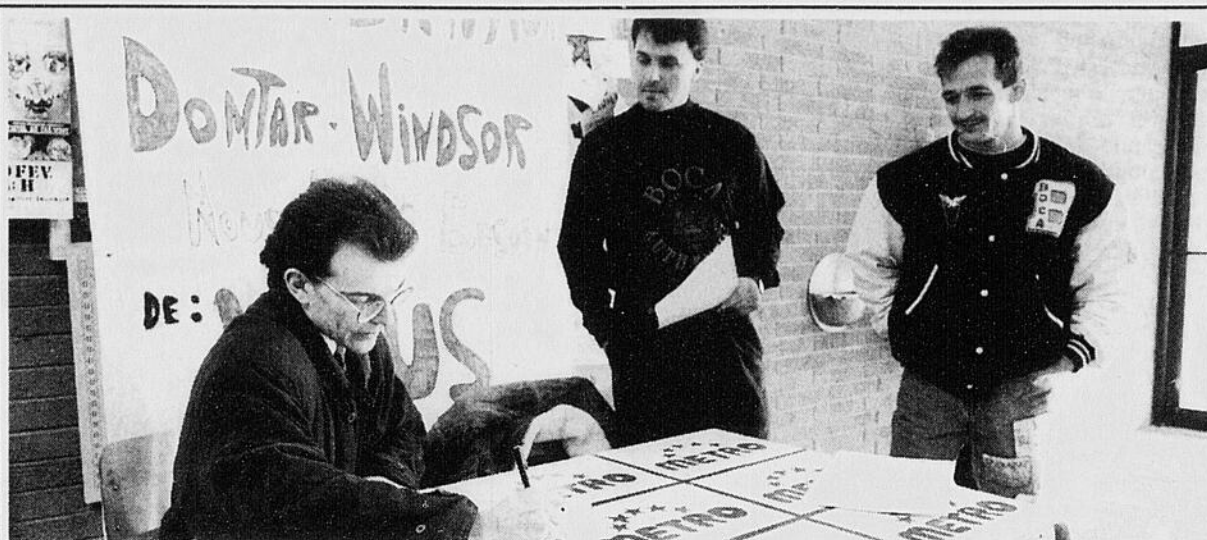
Le rapport, remis plus tôt cette semaine, au cours d'une rencontre à huis clos, contient des observations sur la procédure des décisions du conseil et des remarques sur les points majeurs qui ont confronté les élus municipaux ces derniers mois, comme l'implantation d'un corps de police, l'élargissement du boulevard St-Joseph, les relations entre la municipalité et le fonctionnement du site d'enfouissement d'Intersan, l'agrandissement de l'hôtel de ville, etc.

Pour les élus de St-Nicéphore, M. Rochette a adopté une conduite partisane et illégale, puisqu'il aurait dû, selon les élus de St-Nicéphore, faire rapport au ministre, non aux membres du conseil. Pour ces raisons, ils refusent de le rencontrer à nouveau et affirment que, s'il ne change pas ses méthodes, le conseil demandera une intervention de la Commission municipale du Québec sous forme d'enquête immédiate. Le conseil de St-Nicéphore soutient qu'il y va de l'intérêt public que la réputation de la municipalité soit rétablie publiquement et sans équivoque, puisqu'elle n'a rien à cacher, ni n'a aucun reproche à se faire.

Les deux conseillers de l'opposition, Yvon-Marcel Jutras et Muriel Mongeau-Boisvert, en votant contre ce blâme, n'ont formulé aucun commentaire, sauf pour affirmer qu'à leur avis, les membres majoritaires du conseil ont pris panique devant les conclusions du rapport de M. Rochette.

Pour John G. Halley, délégué régional du ministère des Affaires municipales, M. Rochette a suivi exactement le mandat confié par le ministre Claude Ryan et fait son travail comme il faut, en rencontrant les élus de St-Nicéphore lundi. De plus, le ministre Claude Ryan a été mis au courant, dès hier, de la réaction du conseil de St-Nicéphore et avisera prochainement sur la conduite à suivre en telles circonstances.

Au début de novembre 1991, le ministre Ryan confiait l'enquête à M. Rochette à la suite de plaintes déposées par des contribuables de la municipalité sur son fonctionnement depuis 1989, date d'entrée en fonction du conseil actuel.



La pétition reçue avec enthousiasme

La pétition en faveur du projet d'usine de cogénération de vapeur et d'électricité à la papetière Domtar, à Windsor, a été reçue avec enthousiasme hier à Asbestos et Richmond, où des centaines de personnes ont signé le document. Le Comité d'employés de Domtar qui entame ainsi une tournée régionale se manifestera notamment à Magog et à Bromptonville la semaine prochaine. L'objectif est de 15 000 signatures d'ici le 20 février. Le maire d'Asbestos, André Bachand, signe la pétition sous les yeux de Pierre Leblond, un responsable du comité d'employés, et Richard Gagné (à l'extrême-droite), un employé licencié de Domtar. Domtar a besoin de l'aval d'Hydro-Québec pour réaliser ce projet de 200 millions de dollars, qui améliorerait sa compétitivité.

AU PALAIS DE JUSTICE

1042 \$ pour avoir fait faux bond au juge

Sherbrooke — Le juge Georges Savoie de la Cour supérieure a condamné un témoin à payer 1042 \$ de frais occasionnés à la suite de son défaut de se présenter devant le tribunal, à Sherbrooke.

Ce montant devra être payé par Me Ovide Pilote, de Montréal, pour dépenses spéciales d'assignation et d'exécution à la suite de son défaut de se présenter en cour les 24 et 31 janvier.

Un huissier a conduit le témoin devant le prétoire hier, après être allé le chercher à son bureau mercredi avant-midi et l'avoir laissé sous garde pendant la nuit au centre de détention local.

Me Pilote a expliqué à la cour n'avoir pris connaissance qu'en milieu de journée du 24 janvier de l'assignation à témoigner et était retenu à son domicile par la maladie le 31.

Le tribunal l'a relevé du mandat, mais lui a imposé le paiement des frais.

Le juge Savoie a indiqué à Me Pilote qu'il aurait pu au moins téléphoner à ses confrères pour les mettre au courant de la situation.

Selon les détails obtenus en marge de cette affaire, Me Pilote a été assigné comme témoin dans une poursuite civile en dommages-intérêt de 14 500 \$ concernant une affaire commerciale, à Windsor.

Adolescent accusé de plusieurs délits

Arthabaska (PM) — Un adolescent de 17 ans, impliqué dans un accident ayant fait deux victimes, le 26 août 1991 à Plessisville, n'est pas au bout de ses peines.

Le jeune homme, qui a plaidé coupable le 9 janvier dernier à une accusation réduite de conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions corporelles, a été accusé hier d'introduction par effraction. L'adolescent serait l'un des jeunes d'âge mineur impliqués lundi

dernier dans une tentative de vol par effraction perpétrée au restaurant Popeye situé au 366 boulevard Bois-Francis Sud, Arthabaska.

À la suite de son passage devant le juge Jean Allard du Tribunal de la jeunesse, le jeune homme, incarcéré depuis mardi dernier au centre d'accueil de Drummondville a été retourné à cet endroit jusqu'au 5 mars prochain, date où il reviendra devant les tribunaux pour connaître son sort dans les deux dossiers.

Procès de Mario Filion fixé au 10 mars

Norberville — Accusé de meurtre au deuxième degré, Mario Filion, de Norberville, subira son procès le 10 mars prochain. Le choix des candidats-jurés dans cette cause survenue le 9 octobre 1991 à Sainte-Hélène de Chester aura lieu le 16

mars prochain. Selon les indications de deux parties impliquées, le procureur de la Couronne, Me Gerald Milot et les avocats de la défense, Me Denis Lavigne et Bruno Langelier, ce procès devrait durer trois semaines.

L'ex-policier préfère un juge seul

Arthabaska — L'ex-agent de la Sûreté du Québec, Michel Ménard, qui a encore opté hier pour un procès devant juge seul, reviendra au

palais de justice d'Arthabaska le 11 février. Michel Ménard fait face à 21 chefs d'accusation de fraude totalisant 416 600 \$.

EAU POTABLE

Sainte-Edwidge

Il n'est plus nécessaire de faire bouillir l'eau potable de la municipalité de Sainte-Edwidge de Clif-

ton. En effet, les dernières analyses du ministère de l'Environnement démontrent maintenant une qualité acceptable de l'eau du réseau d'acqueduc municipal.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **53569874**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

31010

VENTE COMPTE REBOURS À

17 JOURS SEULEMENT

Garantie 5 ans livraison incluse jusqu'à 100 milles

Prix de liquidation sur 2 modèles de maison modulaire neuve **14 pi x 64 pi.**

«Déjà en grande promotion»

NOVA 3



6 DÉMONSTRATEURS À VISITER SUR PLACE

SÉRIE 768

Maisons usagées 12 pi

à partir de **3 800\$**

Maison usinée

Incluant:
- Maison contre-plaquée - Porte patio
- Approuvé SCHL - Transport inclus

32 500\$

(taxe en sus)

15 MAISONS MOBILES USAGÉES DE TOUTE GRANDEUR À LIQUIDER

FAITES VOTRE OFFRE!

LES PHOTOS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES OFFERTS

MAISONS MOBILES PIERRE DOYON

999, rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville.

Tél.: (819) 758-4625 ou 758-0828

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au samedi de 9 h à 16 h 30
Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h
Dimanche de 12 h à 16 h

MODULEX INC.

MAISONS ET CHALETS EN KIT PANNEAUX PRÉ-USINÉS

ÉCONOMIE ET QUALITÉ SUPÉRIEURE

ÉCONOMISEZ DE 10 000\$ À 25 000\$ en vous impliquant dans votre construction.

KIT À PARTIR DE 18 000\$

incluant:

- murs extérieurs en 2 po x 7 po, divisions intérieures et fermes de toit assemblées en usine
- les armoires et vanités
- la laine R-20 et R-40
- fenêtres doubles «Low Heat» avec gaz argon
- et tous les matériaux de finition

ÉLIGIBLE AU NOUVEAU PROGRAMME S.C.H.L. 5% DE COMPTANT

Tél: (514) 777-3777
Fax: (514) 777-3779

Veuillez m'envoyer votre catalogue. Ci-inclus, mon chèque de 85.

Nous vous offrons aussi les services suivants: Érection de charpente, plomberie, électricité et chauffage.

Heures de bureau:
Lundi et vendredi 15 h à 20 h
Samedi et dimanche 13 h à 17 h

1578, rue Principale Rte 112, Granby, Qc

38093